

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 31 (1939)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Mouvement ouvrier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de biens de consommation qui ne fabriquent pas des produits essentiels à la vie ne laisseront pas de s'aggraver, étant donné que le pouvoir d'achat de la population a considérablement diminué ensuite des pertes de gain subies par les mobilisés. En outre, l'Etat sera dans l'obligation d'imposer plus fortement une partie considérable du revenu national afin de couvrir les dépenses de mobilisation. Les conséquences de cette évolution sur le marché du travail dépendent, d'une part, de l'ampleur de la mobilisation et, d'autre part, de la mesure dans laquelle l'industrie saura — ou ne saura pas — s'adapter rapidement à la nouvelle situation.

---

## Mouvement ouvrier.

### A l'Etranger.

**FINLANDE.** Le dernier rapport de la Centrale syndicale de Finlande comprenant l'exercice de 1938 signale une forte activité syndicale. En dépit d'une opposition patronale accrue, les effectifs syndicaux se sont élevés à 70,748 membres enregistrant ainsi une augmentation de 5964 membres sur l'année précédente.

L'enquête syndicale a été quelque peu enrayée du fait d'une certaine régression dans la production et les exportations industrielles, notamment dans le bois et le papier. Les salaires ont légèrement augmenté au cours de l'exercice. La plupart des augmentations ont été obtenues par voie de négociation. La Centrale nationale possède un secrétariat spécial pour les travailleurs de langue suédoise ainsi qu'une section féminine qui s'occupe de la propagande et de l'éducation parmi les femmes. La Centrale publie un hebdomadaire pour les 15 fédérations affiliées dont le tirage est de 50,000 exemplaires. Trois fédérations publient leur propre bulletin. La Centrale nationale finlandaise comprend actuellement 19 fédérations avec 887 sections locales.

**PAYS-BAS.** Le rapport de la Confédération des syndicats néerlandais pour 1938 passe en revue les principaux événements survenus dans le domaine économique et social. De nombreuses grèves ont été enregistrées au cours de cette année mais pas de conflits graves. Leur nombre fut de 141 contre 96 en 1936, 95 en 1937. En 1906, la Centrale nationale comptait 18,960 membres, en 1916 elle en avait 103,333, en 1926, 192,422, en 1936, 287,418, en 1938, 296,011 et enfin au 1<sup>er</sup> janvier 1939, 309,232. La Centrale organise des écoles de cadre pour dirigeants de la jeunesse syndicale en vue de discuter les problèmes syndicaux propres à la jeunesse. Elle a organisé un congrès de la jeunesse auquel participèrent 850 personnes dont 700 adolescents.

Le rapport s'étend ensuite sur le développement du chômage. En 1938, on comptait 153,000 chômeurs complets et partiels touchant des secours. Il va de soi que le nombre total des chômeurs secourus par la bienfaisance et l'assistance-chômage est évidemment plus élevé et doit atteindre 350,000. Au cours de l'hiver 1938—1939, on enregistra 400,000; 50,200 chômeurs ont été occupés à des travaux de secours. Un effort particulier a été engagé en faveur de la formation professionnelle. Plus de 25,000 adolescents participent à cette œuvre culturelle. Le gouvernement a annoncé diverses initiatives qui seront étudiées par trois commissions. Une place a été dévolue dans les trois commissions aux représentants de la Centrale nationale.

---